



PROPHYLAXIE AU VIGNOBLE

COMMENT OPTIMISER LA PROTECTION DU VIGNOBLE ?

Les années à forte pression sanitaire en mildiou révèlent souvent les limites de la protection cuprique sur des pluviométries importantes et répétées. Le dernier millésime, plus qu'un autre, a aussi révélé l'importance que peut avoir la mise en place de la prophylaxie sur la réussite ou du moins l'optimisation de la protection du vignoble.

La prophylaxie est par définition l'ensemble des moyens mis en œuvre pour empêcher l'apparition, l'aggravation ou l'extension des maladies.

En viticulture, des moyens prophylactiques existent de la plantation jusqu'à la veille de la récolte. Il y a des outils de fond avec des effets à longs et moyens termes comme la configuration des parcelles, le choix du cépage et du porte-greffe, la fertilisation, la taille ou l'entretien des sols. Il y a aussi des outils plus « interventionnistes » avec des effets à court terme, voire immédiats comme les travaux en vert (levages, rognages, effeuillages, etc.) ou les tontes.

La prophylaxie de fond

Installation des parcelles :

La prophylaxie commence avant même la plantation de la vigne. Il est possible de préparer la parcelle à la future plantation pour limiter le caractère sensibilisant. Le drainage, le profilage de la parcelle, la préparation d'exutoires (fossés), l'orientation des rangs (dans les pentes) permettent d'évacuer les excédents d'eau et réduisent l'humidité des parcelles.

L'environnement extra parcellaire a aussi son importance. La mise en place de haies a son intérêt à plusieurs titres mais il ne faut pas non plus complètement « enfermer » la parcelle. Il faut laisser des voies de ventilation naturelles pour que les humidités ne stagnent pas dans les vignes.

Le choix du couple cépage/porte-greffe doit être adapté à la parcelle. La mise en place d'un Merlot (sensible au mildiou) sur un sol très fertile et humide est à proscrire absolument. La fertilisation doit aussi être adaptée à la parcelle pour permettre à la vigne de produire un raisin de qualité et en quantité suffisante et nécessaire, mais pas trop... Une vigne trop vigoureuse sera plus sensible aux maladies (beaucoup de jeunes feuilles sensibles, entassement de végétation et de grappes, mauvaise pénétration des produits de protection).

Itinéraires techniques :

La taille doit être réfléchie pour permettre de remplir l'objectif de production, mais pas seulement. Le choix des bourgeons laissés à la taille doit permettre une bonne répartition de la future production végétale pour éviter les entassements de végétation et de grappes. Il faut donc répartir le nombre de bourgeons choisis sur toute l'aste. Il vaudra mieux privilégier les bourgeons du dessus de l'aste qui pousseront droits, faciliteront les levages et seront moins fragiles aux passages des engins agricoles.

Le pliage à plat permet de répartir la zone fructifère sur une hauteur limitée permettant de mieux cibler les traitements

sur grappes (traitements anti-botrytis et anti-tordeuses). Il en sera de même pour limiter la surface d'effeuillage afin de préserver le maximum de feuillage fonctionnel tout en aérant efficacement la zone fructifère.

Enfin, l'entretien des sols, est certainement la partie la plus délicate. La gestion des travaux doit permettre de répondre à des problématiques comme limiter la concurrence des adventices, limiter l'humidité des sols (mais pas trop) tout en conservant une portance nécessaire aux passages des engins. Il faut aussi éviter de faire des ornières favorables à la création de mouillères, véritables nids à mildiou.

L'enherbement des rangs et sa gestion peut permettre de réguler l'humidité des parcelles sans créer de concurrence. Attention aux enherbements envahissants sous le rang qui conservent de l'humidité et peuvent créer une « barrière » à l'application de la protection phytosanitaire. Les travaux doivent toujours être anticipés et des solutions de secours doivent être prévues en cas d'impossibilité de réalisation en temps et en heure.

Des travaux prophylactiques à prioriser

Si tous les travaux prophylactiques ont un intérêt pour renforcer la lutte phytosanitaire, ils n'ont pas tous le même impact et il faut les prioriser.

Les épamprages peuvent prendre un peu de retard tant qu'aucune contamination n'apparaît sur les pampres. En revanche, les levages ne peuvent souffrir d'aucun retard. Les rameaux qui traînent au sol peuvent être plus facilement contaminés et ils sont moins bien protégés par la pulvérisation phytosanitaire. Contaminés, ils peuvent transmettre la maladie sur l'ensemble du cep une fois le levage réalisé.

La gestion des adventices est importante pour limiter l'humidité dans les parcelles mais elle ne doit pas prendre le pas sur la protection du vignoble ou les levages. Il faut aussi éviter les travaux mécanisés en condition très humides (rognages, travaux du sol) car ils peuvent occasionner des projections et donc des contaminations sur la végétation.

Toute la difficulté tient donc dans l'orchestration des différents travaux nécessaires sur une propriété entre l'utile, le nécessaire et l'obligatoire. Les maîtres mots sont anticipation et organisation.

Rédigé par

Etienne LAVEAU

Chambre d'agriculture de la Gironde

e.laveau@gironde.chambagri.fr



VIGNOBLE DE CORRÈZE

DE L'IMPORTANCE DE LA PROPHYLAXIE

Alors que les viticulteurs se professionnalisent en Corrèze, la prophylaxie est un vecteur important de la bonne conduite du vignoble en agriculture biologique.



Le vignoble de Corrèze représente environ 80 hectares de surfaces et une vingtaine de producteurs pour la plupart en polyculture-élevage, voire pluriactifs. Dans les années 80-90, la culture de la vigne était un atelier de diversification mais depuis plusieurs années, nous observons une professionnalisation des viticulteurs. De plus, avec la conversion d'une grande partie de la surface du vignoble en agriculture biologique, les producteurs ont vite adhéré au dicton « mieux vaut prévenir que guérir ». Pour eux, la prophylaxie joue donc un rôle important dans la conduite de leur vignoble.

Dès la plantation, le choix du matériel végétal et l'implantation de la parcelle sont deux points capitaux :

- Quelques cépages résistants sont introduits depuis 2 ans sur les nouvelles plantations.
- La densité de plantation de 4 000 pieds/ha permet l'utilisation de tracteurs vergers pour les travaux mécaniques mais permet également d'aérer les parcelles.
- Les vignes sont palissées verticalement et taillées en guyot ou cordon pour étaler la végétation.
- Un gros travail de formation sur la taille a été entrepris pour pérenniser les vignes contre les maladies du bois : taille plus respectueuse des flux de sève et absence de plaies rases sur la tête des souches.

Gérer les maladies et ravageurs

D'autres actions constituent également des alliées pour la gestion des maladies et ravageurs tout au long de la campagne :

- Les travaux en vert comme l'ébourgeonnage, l'épamprage, le relevage et l'effeuillage permettent de limiter l'entassement et d'aérer la végétation et les grappes. L'année dernière, chez un viticulteur, nous avons constaté l'apparition de symptômes d'oïdium fin juin. Il a tout de suite réalisé un effeuillage (aération et insolation), ce qui a permis de ralentir fortement la progression des dégâts.
- La maîtrise de la vigueur est indispensable et passe par la gestion de la fertilisation et de l'enherbement sur les parcelles.
- Il a quelques années, sur des parcelles avec une forte présence de trips, des introductions de typhlodromes ont été réalisées avec la mise en place de branches de pommiers où la présence d'auxiliaires avait été confirmée.

La poursuite des actions préventives

En 2021, nous avons observé l'augmentation des dégâts liés aux vers de la grappe. Un réseau d'observations doit être mise en œuvre pour la prochaine campagne avec

des pièges à phéromones et des pièges alimentaires. En fonction des captures et des observations des parcelles (détermination du seuil de risque), les viticulteurs pourront décider de traiter ou non. La mise en œuvre de la confusion sexuelle est en réflexion chez certains producteurs. Toutefois, la configuration du vignoble corrézien (petites parcelles avec des prairies et bois à proximité) favorise la biodiversité naturelle et permet de limiter l'impact des vers de grappe.

Pour conclure, tous sont d'accord pour mettre en œuvre toutes ces mesures préventives et alternatives mais avec la diversité de leurs activités, ils manquent parfois un peu de temps.

Rédigé par

Marion POMPIER

Chambre d'agriculture de la Corrèze
marion.pompier@correze.chambagri.fr

Crédit photo

CDA 19